

Mariages de couleurs

François Varin

Numéro 76, printemps 1998

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/17061ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Varin, F. (1998). Mariages de couleurs. *Continuité*, (76), 11–14.

Mariages de couleurs

La couleur des édifices ajoute ou nuit au cachet d'une rue ou d'un quartier. Le résultat est question d'harmonie dans la distribution des tons et des teintes.

par François Varin

Peindre un édifice, c'est beaucoup plus qu'une simple question de technique. Il faut tenir compte des tons dominants des matériaux, du style du bâtiment et de sa nature, enfin, de son histoire particulière et de celle du quartier. Au cours des dernières années, les citoyens se sont montrés beaucoup plus préoccupés par l'usage judicieux des coloris pour éviter les choix trop criards ou les combinaisons trop contrastantes. On veut écarter les modes passagères et améliorer l'ambiance et le cachet de son environnement bâti, car c'est la couleur qui donne à un quartier son aspect monotone, bigarré ou harmonieux.

LES PRINCIPES DE BASE

Dans le choix d'une palette de couleurs, il n'y a pas de règles absolues, car chaque bâtiment est particulier. Les choix personnels doivent s'exprimer tout en respectant l'identité propre de la rue ou du quartier. Par exemple, les habitations très colorées des Îles-de-la-Madeleine présentent un trait caractéristique de la région; les interventions individuelles, tout en exprimant les préférences personnelles, devraient révéler un souci de préserver ce cachet particulier. En règle générale, pour plaire à l'œil et rompre la monoto-

nie, les trois couleurs primaires, le rouge, le jaune et le bleu, doivent se retrouver dans la palette choisie. Ces trois couleurs peuvent être pures ou combinées pour former un mélange complémentaire. Par exemple, le rouge et le jaune combinés donnent un orangé. Si on juxtapose à cet orangé la troisième couleur primaire, le bleu, les teintes formeront un mélange complémentaire composé des trois couleurs primaires.

Un choix judicieux de couleurs mettra en relief le style d'un bâtiment et de ses différents détails typiques. Ainsi, à



CONSEILS PRATIQUES

Pour peindre un bâtiment, voici quelques conseils pratiques qui devraient vous permettre d'obtenir de bons résultats :

- ◆ Observez d'abord l'environnement immédiat pour guider votre choix. Tenez compte des maisons voisines, appréciez votre bâtiment et décidez des éléments particuliers à mettre en évidence ou de l'effet que vous souhaitez obtenir.
- ◆ Observez à la lumière du soleil les échantillons de couleurs en les plaçant contre le mur et les matériaux d'origine pour évaluer l'harmonie qui s'en dégage.
- ◆ Gardez en tête que les couleurs, une fois appliquées, seront plus prononcées et plus brillantes que sur les échantillons. Les couleurs vives devraient être réservées aux petites surfaces.
- ◆ Achetez d'abord de petites quantités des couleurs choisies et faites un test.
- ◆ Vous pouvez, en fonction des éléments à peindre sur un même bâtiment, utiliser des finis différents : sur le corps principal, une peinture satinée conviendra ; sur les moulures, une peinture semi-glacée. Il faut se rappeler que la peinture mate atténue les irrégularités de surface tandis que la peinture glacée est plus facile d'entretien et donne plus d'éclat. Le fini que vous choisirez pourra changer l'intensité et la valeur de la couleur.
- ◆ Enfin, pour les personnes soucieuses d'authenticité, des entreprises ont développé des ensembles de couleurs historiques qui s'inspirent des coloris d'époque et suggèrent des agencements qui respectent les règles de base de l'harmonie des couleurs. Par exemple, Para et Sherwin-Williams proposent les couleurs « Héritage » et Sico, les « Couleurs d'antan ».



Manoir Le Bouthillier, construit vers 1840, à l'Anse-au-Griffon en Gaspésie.
Photo: François Varin



Une des maisons très colorées aux Îles-de-la-Madeleine.
Photo: Louise Mercier

la couleur d'un mur, on ajoutera des touches de sa complémentaire pour réaliser une harmonie de couleurs agréable à l'œil.

LES HARMONIES DE COULEURS

Les façons d'agencer les couleurs définissent différents types d'harmonie : par analogie, par contraste ou par opposition de triade.

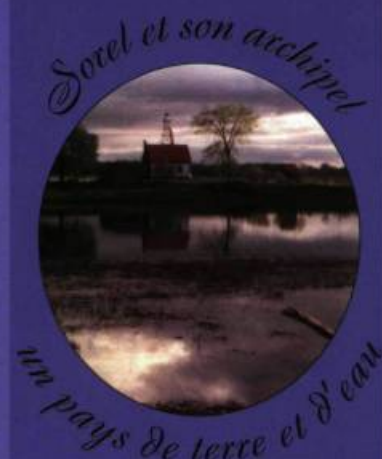
L'harmonie par analogie se caractérise par l'agencement de couleurs issues d'une même couleur primaire et qui sont proches les unes des autres dans la « rose des couleurs ». On se sert alors du blanc ou du noir pour lier ces couleurs : le blanc s'harmonise mieux avec les teintes de bleu et de vert, et le noir, avec le jaune et le rouge. Ainsi, on peut associer par analogie des

Assemblée générale annuelle du CONSEIL DES MONUMENTS ET SITES DU QUÉBEC et visites commentées

6 et 7 juin 1998

Information :
(418) 647-4347 • 1 800 494-4347
cmsq@megaquebec.com

Visites commentées



LES PALETTES DE COULEURS AU FIL DU TEMPS

L'analyse des palettes de couleurs utilisées à travers le temps révèle comment on a associé différentes couleurs tout en respectant les règles des trois harmonies : par analogie, par contraste et par opposition de triade.

Murs	Encadrements	Fenêtres	Portes
blanc	blanc	rouge ou brun	rouge ou brun foncé
crème	rouge foncé	blanc	rouge foncé
chamois	vert bronze foncé	brun acajou	brun ou vert foncé
chamois	blanc crème	vert foncé	rouge indien
chamois	rouge orangé	rouge foncé	brun roux
chamois	chamois	brun acajou	vert bronze
chamois	blanc crème	vert foncé	vert foncé
beige	jaune	brun ou vert foncé	brun ou vert foncé
ocre	vert foncé	brun acajou	brun acajou
jaune doré	ivoire	brun tabac	ivoire
terre de Sienne	blanc	blanc	bleu vert
jaune canari	blanc	blanc	rouge
vert moyen	vert bouteille	blanc	vert bouteille
olive foncé	chocolat	rouge Pompéi	vert foncé
olive	jaune bronze	rouge foncé	vert foncé
vert pâle	vert foncé	rouge	rouge
vert foncé	blanc, crème ou beige	rouge	rouge
rouge indien	brun foncé	brun foncé	vernis nature
rouge foncé	crème	brun foncé	brun foncé
brun pâle	brun moyen	rouge foncé	rouge foncé
brun foncé	brun pâle	vert foncé	vert foncé
bleu moyen	gris pâle	vert foncé	vert foncé
bleu foncé	beige	brun chêne	brun chêne
gris moyen	gris foncé	brun chêne	brun chêne
gris ardoise	marron	blanc	marron

Couleurs en vogue dans les années 1940.

Tiré du catalogue de Sherwin Williams, *Paint and Color Style Guide*, 1941.



FLAT-TONE DEEP WALL COLORS



S-W TRIMBRITE COLORS



couleurs dominantes et d'autres provenant de la même couleur primaire. Voici des exemples : avec le jaune, on emploie des couleurs comme le crème ou le beige ; avec le crème, on agence le vert, le brun ou le rouge ; avec le vert, on peut utiliser le jaune, le bleu ou l'orange ; avec le bleu, on emploie le vert, le violet ; avec le brun, on choisit le jaune, le crème ou le rouge clair.

L'harmonie par contraste est une autre façon d'agencer les couleurs. Une maison verte impressionnera agréablement l'œil si on souligne les encadrements avec du rouge. Le vert, composé du jaune et du bleu, contraste avec le rouge dont il est la couleur complémentaire. Et, pour rendre plus harmonieuse la juxtaposition du rouge et du vert, on pourra peindre les menuiseries des fenêtres en ivoire afin de

mieux lier le vert et sa complémentaire, le rouge. Aussi, on aura soin de toujours opposer à une couleur foncée une couleur pâle : au rouge profond, on opposera un vert pâle ; au vert foncé, un rouge pâle ou un rose.

Pour ce qui est de l'harmonie par opposition de triade, elle consiste à opposer simultanément trois couleurs primaires ou trois couleurs qui appartiennent à la famille d'une des primaires. Par exemple, jaune / rouge / bleu ou, encore, orange / vert / violet.

Mais peu importe le choix de la palette de couleurs, il serait avantageux de poursuivre certains grands objectifs : maintenir une continuité avec le passé et les traditions locales, recourir préférentiellement à des couleurs chaudes et modérées et, enfin, renforcer la qualité et le cachet d'ensemble d'un paysage urbain ou rural. On peut même avancer que les couleurs des façades, lorsqu'elles sont bien intégrées dans leur environnement, expriment la qualité du lien social et du sentiment d'appartenance et de fierté d'une collectivité.

■
François Varin est architecte en restauration.

DU BLANC DE PLOMB AUX PIGMENTS SYNTHÉTIQUES

Du début de la colonie jusqu'au XIX^e siècle, la palette de couleurs demeure limitée par les coloris des matériaux de construction eux-mêmes et par l'éventail restreint des huiles, des pigments et des blancs offerts sur le marché.

Des actes notariés de 1740 à Louisbourg précisent qu'il faudra appliquer une peinture à l'huile en « gros rouge ». Cette peinture se fait à partir d'huile de noix ou d'huile de lin à laquelle on ajoute du blanc de plomb ou du blanc d'Espagne et des pigments de couleur rouge ou ocre. Sur le bois comme sur la maçonnerie, on utilise souvent le lait de chaux, appelé parfois *laitance*, que l'on fabrique facilement à partir de la chaux éteinte, une matière d'usage courant dans la construction.

Le marché offre peu de possibilités et, le plus souvent, les peintures sont fabriquées sur place, cas par cas, selon les pigments disponibles : la « rouille », le noir de fumée, le « sang de bœuf », les « ocres » importés d'Europe, selon les goûts de chacun. Les harmonies se résument fréquemment au blanc et à une couleur marquée, par exemple le rouge, pour les encadrements ou pour certaines parties du bâtiment.

Au début du XIX^e siècle, on retrouve ainsi les blancs et les crèmes, qui dominent sur les murs, et le vert, sur les jalousies et les volets. Vers 1840, les couleurs « terre » et « pierre » animent les façades, et une couleur plus foncée souligne les fenêtres.

Entre 1860 et 1890, l'industrie de la peinture développe une machinerie pour mouler les pigments et les mélanger à l'huile. Elle conçoit aussi des contenants adaptés pour l'expédition : grâce au train, le marché s'agrandit. Le contenant de peinture métallique comme on le connaît aujourd'hui a été inventé à cette époque, vers 1870. L'industrie offre alors une variété plus riche de couleurs, déjà préparées et faciles à utiliser.

Pour remplacer les couleurs pâles qui avaient prévalu jusqu'alors, parfois considérées fades, on propose dorénavant plusieurs gammes de couleurs et des palettes plus variées. Un devis de 1866 pour une propriété de Québec mentionne que les couleurs seront « au goût du propriétaire [...] et les jalousies du meilleur vert de Paris [...] ». On précise qu'il faudra appliquer trois couches de peinture à base de blanc de plomb et de térébenthine.

De 1870 à 1900, sous l'influence des styles Second Empire, Renaissance et Queen-Ann, les teintes deviennent plus foncées, et une association de plusieurs couleurs souligne les éléments d'architecture et l'ornementation. Les verts, les rouges et les bruns foncés introduisent des teintes nouvelles qui répondent aux principes alors en vigueur : peindre les fenêtres et les portes d'une couleur plus foncée que l'encadrement pour les faire paraître en retrait par rapport au plan de la façade ; peindre les parties qui se projettent (comme la logette ou le *bow-window*) d'une couleur plus pâle que le mur ; peindre d'une couleur plus foncée la partie près du sol du bâtiment ou la partie correspondant à la fondation pour bien « asseoir » le bâtiment.

Au tournant du siècle, on observe un retour au blanc et au crème, et à des harmonies de couleurs plus discrètes et moins variées. Vers 1915, les moulures et les encadrements deviennent plus pâles que la couleur dominante du bâtiment. Ce n'est que plus tard, vers les années 1950, que la palette de couleurs s'élargit de beaucoup grâce à l'introduction de nouveaux pigments synthétiques.